

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 avril 2022

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 4 avril 2022 à 19 h 30 et enregistrée, tel que l'exige le décret du gouvernement du Québec, en lien avec la pandémie au coronavirus et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

Maire - Monsieur Jean-Benoit Létourneau
 District No 1 - Monsieur Jean-Paul Grondin
 District No 2 - Monsieur Darrell Paré
 District No 3 - Madame Julie Leblond
 District No 4 - Madame Samantha Jalbert-Paré
 District No 5 - Monsieur André Roy
 District No 6 - Monsieur Rénald Drouin

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Jean-Benoit Létourneau, maire.

Madame Marie-France Faucher assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Benoit Létourneau, maire, ouvre la séance à 19 h 33 avec un mot de bienvenue.

2. EMBAUCHE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE (POSTE TEMPORAIRE)

Considérant que Madame Manon Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Broughton, a remis sa lettre de démission le 14 mars 2022 et à l'effet que sa dernière journée de travail serait le 1er avril 2022 ;

Considérant que le Conseil municipal a accepté sa démission par résolution ;

Considérant que toute municipalité doit avoir un directeur général qui en est le fonctionnaire principal (art. 210 c.m) ;

Considérant qu'en vertu du code municipal, toute municipalité doit avoir un officier préposé à la garde de son bureau et de ses archives. Cet officier est désigné sous l'appellation de secrétaire-trésorier (art. 179 c.m) ;

Considérant que le Conseil municipal a déposé une offre d'emploi afin de remplacer sa directrice générale ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers que Madame Marie-France Faucher soit embauchée à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière, poste temporaire, temps plein à la municipalité d'East Broughton. Il est bien entendu que la durée de l'emploi est en fonction de la sélection du futur candidat ;

Que cette dernière soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité d'East Broughton, tous les chèques, documents bancaires et tous les dossiers d'ordre administratif ou autres nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité à compter du 4 avril 2022 ;

Cet engagement est valide en date de cette résolution.

22-04-8123

ADOPTÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Jean-Benoit Létourneau fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Embauche directrice générale et secrétaire-trésorière (poste temporaire)**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance suivante :**
 - 4.1 Séance ORDINAIRE du 7 mars 2022
 - 4.2 Séance EXTRAORDINAIRE du 14 mars 2022
 - 4.3 Séance EXTRAORDINAIRE du 21 mars 2022
- 5. Dossiers en cours**
- 6. Affaires administratives**
 - 6.1 Comptes à payer - Mars 2022
 - 6.2 Indexation de salaire - Directeur de l'urbanisme
 - 6.3 Résolution - Transport adapté
 - 6.4 Réclamation M. Marco Roy
 - 6.5 Compte de taxes - Nouvelles dates pour les versements
- 7. Correspondance**
- 8. Loisirs et culture**
 - 8.1 Tarifs ligue de soccer Beauce-Centre
 - 8.2 Ligue de Roundnet d'East Broughton
 - 8.3 Permis de réunion au parc Oasis pour la saison estivale
 - 8.4 Permis de réunion pour le gala de boxe
 - 8.5 Soumissions - Filet protecteur pour le terrain de baseball
 - 8.6 Amendement résolution # 21-12-8039 - Location des tables et des chaises à l'aréna
- 9. Travaux publics**
 - 9.1 Contrôle de la végétation des étangs (Les gazons Tessier)
 - 9.2 Mandat sel déglçage UMQ - saison 2022-2023
 - 9.3 Prolongement du contrat Monsieur de Steve Vachon
- 10. Urbanisme**
 - 10.1 Amendement résolution # 22-02-8076 (C.P.T.A.Q.)

11. Incendie

11.1 Projet de règlement emprunt - Caserne incendie

11.2 Mandat WSP- Appel d'offres branchement infrastructures caserne

12. Période de questions**13. Prochaine séance****14. Levée de la séance**

Il est proposé par Madame Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

22-04-8124

ADOPTÉ**4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES****4.1 SÉANCE ORDINAIRE du 7 mars 2022**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 7 mars 2022 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par Madame Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 7 mars 2022.

22-04-8125

ADOPTÉ**4.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE du 14 mars 2022**

La lecture du procès-verbal de la séance EXTRAORDINAIRE du 14 mars 2022 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par Monsieur Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance EXTRAORDINAIRE du 14 mars 2022.

22-04-8126

ADOPTÉ**4.3 SÉANCE EXTRAORDINAIRE du 21 mars 2022**

La lecture du procès-verbal de la séance EXTRAORDINAIRE du 21 mars 2022 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par Monsieur Rénaud Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance EXTRAORDINAIRE du 21 mars 2022.

22-04-8127

ADOPTÉ

5. DOSSIERS EN COURS

Monsieur **Jean-Benoit Létourneau** nous parle du projet de l'Écocentre. Il indique que le projet se réalisera l'an prochain.

Monsieur **Jean-Paul Grondin** nous fait un suivi sur sa rencontre avec la régie intermunicipale et des états financiers. La prochaine rencontre est prévue en septembre.

Monsieur **Darrell Paré** fait un compte-rendu des dossiers liés aux loisirs. Il mentionne qu'il y a 28 équipes qui ont participé au Festival Pré-Noce d'East Broughton et que les membres du comité Aréna ont tenu une réunion.

Madame **Julie Leblond** nous parle du bilan incendie pour le dernier mois.

Madame **Samantha Jalbert-Paré** mentionne qu'elle n'a eu aucune rencontre au cours du dernier mois.

Monsieur **André Roy** nous entretient sur le projet de la caserne.

Monsieur **Rénald Drouin** indique qu'il y avait un problème de déneigement pour l'entrée de la bibliothèque et qu'il faudrait vérifier qui est responsable d'accomplir cette tâche.

6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1 Comptes à payer - Mars 2022

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de mars 2022 ont été préparées ;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée ;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Il est proposé par Monsieur André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 169 813,20 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de mars 2022 au montant de 169 813,20 \$, et un montant de 60 469,29 \$ pour les prélèvements de salaires de mars 2022.

Madame Marie-France Faucher donne un résumé des montants plus élevés qui viennent d'être approuvés dans les comptes à payer.

6.2 5.2 Indexation de salaire - Directeur de l'urbanisme

Attendu que les prévisions budgétaires 2022 incluait des indexations de salaires ;

En conséquence, il est proposé par Madame Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'indexation de salaire de 2 % pour le Directeur de l'urbanisme pour l'année 2022 et rétroactif au 1^{er} janvier.

22-04-8129

ADOPTÉ

6.3 Résolution - Transport adapté

Considérant les obligations liées aux articles 48.39 à 48.43 de la Loi sur les Transports entourant le service municipal de transport des personnes handicapées;

Considérant que, historiquement, la Ville de Thetford Mines a toujours été désignée comme ville mandataire par les municipalités composant la MRC des Appalaches;

Considérant que le mandat d'organiser et de gérer un service de transport pour les personnes handicapées a été délégué à l'organisme Transport adapté de la région de Thetford;

Considérant que l'ensemble des municipalités de la MRC des Appalaches font partie de Transport adapté de la région de Thetford;

Considérant les événements des derniers mois qui ont mené à certaines impasses quant à l'offre de services offerts par l'organisme et ce qui est souhaité par différentes municipalités;

Considérant le souhait de travailler en concertation sur le plan régional;

Considérant la volonté des municipalités de parvenir à un consensus quant à l'offre de services;

Considérant qu'avant d'envisager que la MRC déclare sa compétence pour le transport collectif et adapté, les municipalités souhaitent poursuivre les discussions dans le but de maintenir le modèle actuel et trouver une entente qui répondra aux besoins de l'ensemble des municipalités, incluant la ville mandataire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Paul Grondin et résolu que la municipalité d'East Broughton demande à la MRC des Appalaches d'entreprendre toutes les discussions nécessaires en son nom afin de parvenir à une entente sur le plan de transport et sur l'offre de services avec la ville mandataire et l'organisme délégué le cas échéant.

Que la municipalité d'East Broughton désigne la MRC des Appalaches, en l'occurrence sa préfète et son directeur

général, comme porte-parole régional et représentant des 18 municipalités locales afin d'agir à titre d'interlocuteur unique auprès de la ville mandataire.

22-04-8130

ADOPTÉ

6.4 Réclamation M. Marco Roy

Attendu que la réclamation de 2018 de M. Marco Roy avait été traitée par l'ancien Conseil municipal ;

Attendu qu'après vérification auprès des Responsables des travaux publics, le Conseil avait répondu à M. Roy et refusé sa réclamation ;

Attendu que M. Roy avait eu des discussions avec les maires pour comprendre le refus ;

Attendu que ce dossier était clos ;

Attendu qu'un élu a été interpellé par M. Roy récemment afin de rediscuter de sa réclamation ;

En conséquence, il est proposé par Madame Samantha Jalbert-Paré et résolu de verser un montant de 500,00 \$ à M. Marco Roy pour la réclamation de 2018 et conditionnellement à la signature d'une entente avec la municipalité.

22-04-8131

ADOPTÉ

6.5 Compte de taxes - Nouvelles dates pour les versements

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers de convenir des dates suivantes pour les versements de taxes pour l'année 2022 :

- 19 mai 2022 : Échéance du 1er versement de taxes
- 7 juillet 2022 : Échéance du 2e versement de taxes
- 11 août 2022 : Échéance du 3e versement de taxes
- 29 septembre 2022 : Échéance du 4e versement de taxes
- 13 octobre 2022 : Échéance du 5e versement de taxes
- 17 novembre 2022 : Échéance du 6e versement de taxes

22-04-8132

ADOPTÉ

7. CORRESPONDANCE

Monsieur Jean-Benoit Létourneau procède à une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois :

Monsieur Guy Vachon, salarié aux travaux publics, a fait une demande pour un congé sans traitement pour une durée de 6 mois à partir du 1er juin 2022.

Il est proposé par Monsieur Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Monsieur Guy Vachon à prendre un

congé sans traitement pour une durée de 6 mois à partir du 1er juin 2022.

22-04-8133

ADOPTÉ

Clovis Roy a envoyé une demande pour utiliser la zamboni pour son arrivée au bal des finissants qui va se dérouler en juin prochain.

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser cette demande en raison des assurances.

22-04-8134

ADOPTÉ

Le conseiller du district No 2, Darrell Paré, se retire en raison de son implication dans le comité du Festival Pré-Novice et du hockey mineur.

Le comité du Festival Pré-Novice d'East Broughton demande d'amoindrir les coûts de glace chargés à notre festival pour cette année, voire les laisser tomber, tout comme les municipalités voisines de Thetford Mines et Disraeli l'ont fait pour les tournois du hockey mineur Appalaches.

Il est proposé par Madame Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la glace gratuitement pour le Festival Pré-Novice d'East Broughton.

22-04-8135

ADOPTÉ

Monsieur Sylvain Lessard, courtier immobilier commercial, a fait une demande pour vérifier si la municipalité d'East Broughton supporte monétairement la création des rues dans un projet de développement. Un suivi sera fait avec M. Lessard ultérieurement.

L'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) pour le programme Expérience emplois jeunesse nous accorde une subvention à la suite de notre demande concernant un poste de Responsable des parcs et des plateaux sportifs pour l'été 2022.

Le Club-Conseil Agro-Champs demande un appui pour le Projet Bande riveraine le long de la rivière Nadeau. L'objectif principal est de favoriser la protection de la bande riveraine en réalisant des aménagements de plantation le long des secteurs qui ne possèdent pas de végétaux ligneux. La présence de ces arbres et arbustes favorisera la biodiversité et contribuera à améliorer la qualité de l'eau de ce cours d'eau qui a un potentiel pour l'omble de fontaine. La municipalité donne son appui.

Les Scouts de Thetford demandent une contribution d'un montant de 25,00\$ / jeune pour les 4 jeunes provenant de la municipalité d'East Broughton pour un montant total de 100,00\$.

Il est proposé par Monsieur Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un montant de 100,00 \$ pour les

Scouts de Thetford.

22-04-8136

ADOPTÉ

La municipalité a obtenu une aide financière de 2 500,00 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales pour l'appel de projets 2021-2022. Cette initiative est une démarche collective pour le soutien aux politiques familiales municipales en collaboration avec la MRC des Appalaches.

Monsieur Maurice Paré a envoyé une demande de réclamation d'un montant de 354,05 \$ pour des dommages au mât électrique de sa résidence. Il mentionne que le souffleur de la municipalité a accroché le fil électrique d'Hydro-Québec à proximité de sa résidence le 16 mars 2022. Les réparations ont été effectuées par l'électricien Pierre Mathieu le 21 mars 2022. Monsieur Jean-Benoit Létourneau que le dossier est dans les mains des assurances et que les fils d'Hydro-Québec sont faits pour résister à ces chutes.

Le ministère de l'Environnement a envoyé un préavis d'attestation d'assainissement des eaux usées d'East Broughton. La municipalité a un délai de 60 jours afin de transmettre ses observations par écrit sur ce projet, soit d'ici le 24 mai 2022.

Madame Hélène Rouleau réitère sa demande concernant l'installation d'un panneau "Freins moteur interdits" aux extrémités du boulevard. Elle indique que la majorité des municipalités environnantes ont ce panneau à l'entrée de leur village, car ces freins occasionnent un bruit désagréable. La municipalité fera des vérifications avec le ministère des Transports pour savoir si c'est à eux de mettre des panneaux.

Avec l'arrivée de cette sixième vague de COVID-19, la Direction de la Santé-Publique de Chaudière-Appalaches nous réitère que notre contribution continue d'être essentielle dans la lutte contre le coronavirus. Afin de limiter la propagation du virus et les contaminations dans vos milieux de travail, ils nous encouragent à favoriser le télétravail pour toutes les situations où cela s'avère possible. Par ailleurs, les autres mesures de prévention demeurent toujours essentielles dans la lutte contre ce virus.

Monsieur Jean-François Breton souhaite organiser un petit marché le temps d'une journée dans le hall d'entrée de l'aréna. La date est à déterminer (soit la fds du 23 avril ou celle du 30 avril).

De plus, le comité de démolition fait la demande pour les 3 événements réguliers de la saison estivale :

Feu de la St-Jean Baptiste et la petite cochonnerie le 23 juin 2022. Pour cet événement, nous aurions besoin d'une commandite en machinerie pour nous aider à monter le feu et ramasser la terre par la suite. Le Show de bleu sera le 5 août et les démolitions seront le 6 août 2022. Pour cet événement, comme à l'habitude, nous aurions besoin de la collaboration des pompiers. Nous vous demandons aussi de nous donner la permission de replacer nos blocs du carré de démolition et de

refaire l'asphalte qui est à refaire. Nous effectuerons le tout dans les semaines précédant les événements, tout en s'assurant de bien coordonner le tout avec le terrain de jeu.

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Grondin et résolu d'autoriser le comité de démolition à organiser le Feu de la St-Jean Baptiste et la petite cochonnerie le 23 juin, le Show de bleu le 5 août ainsi que les démolitions le 6 août 2022.

22-04-8137

ADOPTÉ

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Tarifs ligue de soccer Beauce-Centre

Attendu que, comme les années précédentes, la municipalité d'East Broughton participera à la ligue de soccer Beauce-Centre pour la saison estivale 2022 pour les jeunes de 5 à 15 ans ;

Attendu qu'il y a un rabais familial applicable pour les résidents d'East Broughton seulement, soit 20 % de rabais pour le 2e enfant d'une même famille et la gratuité pour le 3e enfant et plus.

Attendu que les chandails de parties sont prêtés en échange d'un dépôt de 20\$ remis au parent à la fin de la saison ;

En conséquence, il est proposé par Madame Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les tarifs suivants pour la saison de soccer 2022 :

Saison 2022	Tarif résident	Non-résident
Inscription soccer	75,00 \$	138,75 \$

22-04-8138

ADOPTÉ

8.2 Ligue de Roundnet d'East Broughton

Attendu que la ligue de Roundnet d'East Broughton entamera sa 3e saison cet été à partir du 23 mai et pour une durée de 20 lundis ;

Attendu que les parties ont lieu sur le terrain de baseball au parc Oasis, où se retrouve une surface de sable pour maximiser la bonne pratique de ce sport ;

Il est proposé par Monsieur Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers de louer le terrain de baseball à la ligue de Roundnet à un tarif de 15,00 \$ (taxes incluses) par soir pour un montant total de 300,00 \$.

22-04-8139

ADOPTÉ

8.3 Permis de réunion au parc Oasis pour la saison estivale

Attendu que les activités de la ligue de Roundnet et de la ligue de balle donnée se dérouleront au terrain de baseball du parc Oasis pour l'été 2022 ;

Il est proposé par Monsieur Rénaud Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice des loisirs et de la culture à procéder à une demande de permis de réunion pour les activités estivales 2022 au parc Oasis.

22-04-8140

ADOPTÉ

8.4 Permis de réunion pour le gala de boxe

Attendu que le gala de boxe aura lieu le 7 mai 2022 au Centre des loisirs Desjardins ;

Il est proposé par Madame Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice des loisirs et de la culture à procéder à une demande de permis de réunion pour la tenue du gala de boxe amateur prévu le 7 mai 2022.

22-04-8141

ADOPTÉ

8.5 Soumissions - Filet protecteur pour le terrain de baseball

Attendu que dans le but de soutenir ses membres dans la mise en place des meilleures pratiques en gestion des risques et des mesures de prévention, la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a procédé à la visite de nos installations sportives et récréatives le 30 novembre 2021 ;

Attendu qu'en raison de la proximité entre le terrain de baseball et de certaines propriétés privées, la Municipalité doit procéder à l'installation d'un filet protecteur dans une section du champ afin d'éviter un accident d'ici le mois de juin 2022 ;

Attendu que la municipalité d'East Broughton a reçu 2 soumissions pour l'achat d'un filet protecteur ;

Il est proposé par Monsieur Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice des loisirs et de la culture à procéder aux démarches nécessaires pour l'achat du filet protecteur au terrain de baseball du parc Oasis.

22-04-8142

ADOPTÉ

8.6 Amendement résolution # 21-12-8039 - Location des tables et des chaises à l'aréna

Considérant que les tables et des chaises à l'aréna appartiennent au Comité Aréna ;

En conséquence, il est proposé par Madame Samantha Jalbert-

Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution # 21-12-8039 afin de ne plus procéder à la location des tables et des chaises de l'aréna.

22-04-8143

ADOPTÉ

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Contrôle de la végétation des étangs (Les gazons Tessier)

Considérant l'offre de service de « Les gazons Tessier » pour le contrôle de la végétation des étangs ;

Attendu que cette offre vise le contrôle de végétation pour vos installations ;

Attendu que le prix mentionné n'inclut pas les taxes et comprend l'application d'herbicide non sélectif qui sera effectué entre mai et septembre de chaque année ;

Il est proposé par Madame Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à signer l'entente avec « Les gazons Tessier » pour le contrôle de la végétation des étangs pour un total de 2 250,00 \$ / année et incluant deux traitements.

22-04-8144

ADOPTÉ

9.2 Mandat sel déglçage UMQ - saison 2022-2023

ATTENDU QUE la municipalité d'East Broughton a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ ;

ATTENDU QUE la municipalité d'East Broughton désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Samantha Jalbert-

Paré et résolu que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récépissé au long ;

QUE la municipalité d'East Broughton confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la municipalité, pour la saison 2022-2023;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la municipalité d'East Broughton s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant le formulaire d'adhésion à la date fixée;

QUE la municipalité d'East Broughton confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la municipalité d'East Broughton s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE la municipalité d'East Broughton reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2022-2023, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

22-04-8145

ADOPTÉ

9.3 Prolongement du contrat de Monsieur Steve Vachon

Il est proposé par Madame Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter que Monsieur Steve Vachon prolonge son départ du poste de directeur des travaux publics jusqu'à la fin du mois d'avril 2022.

22-04-8146

ADOPTÉ

10. URBANISME

Le conseiller du district No 6, Régnald Drouin, se retire en raison d'un conflit d'intérêt.

10.1 Amendement résolution #22-02-8076 (C.P.T.A.Q.)

Attendu que messieurs Michel Vachon, Gilles Grenier et Régnald Drouin sont propriétaires du lot 5 627 836, site d'un futur développement résidentiel;

Attendu que monsieur Rénald Drouin est propriétaire du lot 5 627 837 d'une superficie de 12,49 hectares;

Attendu que ce lot est situé en zone agricole et que l'utilisation non agricole de cette terre requiert l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que les demandeurs désirent utiliser une partie de ce lot à des fins autres qu'agricoles, soit en annexer une partie au lot 5 627 836 situé en zone urbaine de la Municipalité d'East Broughton;

Attendu que la superficie visée par cette demande est de 2 240,8 m²;

Attendu que la superficie visée par cette demande servira à un développement domiciliaire et doit être exclue du territoire agricole;

Attendu que la demande d'exclusion de la partie visée doit être faite par la municipalité d'East Broughton;

Attendu que la municipalité d'East Broughton dépose à la C.P.T.A.Q. une demande d'exclusion de la zone agricole une partie du lot 5 627 837 d'une superficie de 2 240,8 m²;

Attendu que le site visé est de faible superficie et aura un moindre impact pour l'agriculture;

Attendu que l'autorisation recherchée n'apportera aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et les possibilités d'utilisation du lot à des fins agricoles, n'affectera d'aucune façon le potentiel agricole du lot visé et des lots voisins et n'aura aucun effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol du milieu;

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation municipale;

Attendu que tous les frais inhérents à cette demande seront à la charge des demandeurs;

En conséquence il est proposé par Monsieur André Roy et résolu à l'unanimité que la municipalité d'East Broughton présente auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec une demande d'exclusion d'une partie du lot 5 627 837 afin de l'annexer au lot 5 627 836 situé en zone urbaine de la municipalité d'East Broughton.

22-04-8147

ADOPTÉ

11. INCENDIE

11.1 Projet de règlement emprunt - Caserne incendie

Ce point sera traité ultérieurement.

11.2 Mandat WSP- Appel d'offres branchement infrastructures caserne

Il est proposé par Madame Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme WSP afin de procéder à l'appel d'offres concernant le branchement des infrastructures de la caserne.

22-04-8148

ADOPTÉ

La directrice générale fait part que les membres du conseil ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniers.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Les citoyens félicitent les employés pour l'entretien hivernal.
- Un citoyen se plaint de l'entretien hivernal dans le 7^e Rang Nord.
- Un citoyen questionne quant à savoir qui fait le suivi des lumières de rues défectueuses.
- Les citoyens questionnent quant à savoir où est allé l'argent de la subvention accordée pour réparer la piscine.
- Deux citoyens de la 10^e avenue demandent quand des travaux seront faits dans cette avenue ?

Le maire répond que ce ne sera pas encore cette année.

- Une citoyenne demande si la subvention accordée à la municipalité concernant l'éclairage des rues ne pourrait pas être redirigée au transport routier (réparation des rues)
- Les contribuables demandent s'il existe un contrat ou non pour l'aménagement paysager de la route 112.

13. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 2 mai 2022 à 19 h 30.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 21 h 00.

22-04-8149

ADOPTÉ

Jean-Benoit Létourneau, maire

Marie-France Faucher, directrice générale et secr.
Trésorière